

Pilotage du dispositif par le BCI

Situation de mariage forcé

Supervision anonymisée des situations par le groupe opérationnel

Plateforme cantonale (2 X par an)

BCI convoque rapidement le Groupe opérationnel

1. anticiper les enjeux

2. mutualiser les compétences

3. soutenir l'institution concernée

1. état des lieux de la situation cantonale

2. échange d'informations

3. échange de bonnes pratiques

Service concerné en informe le BCI

Situation "à haut risque"

Relais aux institutions spécialisées